



HORAIRES D'OUVERTURE DU COLLEGE

publié le 16/03/2020 - mis à jour le 19/03/2020

MODIFICATION AU 19/03/2020

Le collège assurera une permanence tous les jours de 9h00 à 15h00, Le mercredi de 9h00 à 12h00
Les enfants des personnels soignant pourront sur demande préalable la veille être accueilli sur ces créneaux.
Merci de votre compréhension
Le Principal



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.